



---

## **1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

**Dénomination commercial: COB 2 TX**

Code commercial: FR1000000P02827

**Fournisseur: EUROPEROXYDES.**

23, Rue des Ardennes  
75019 PARIS - FRANCE

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

Numéro de téléphone +33-3 85 48 59 37

-

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

sds@azelis.com

## **2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Propriétés / Symboles:

Xn Nocif

R Phrases:

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R68 Possibilité d'effets irréversibles.

## **3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

11% Sel de Cobalt

CAS: 136-52-7 EC: 205-250-6

Xn; R68-42/43

83% 2,2,4 triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate

CAS: 6846-50-0

Classification : Aucune.

6% xylène [4]

INDEX: 601-022-00-9 CAS: 1330-20-7 EC: 215-535-7

Xn,Xi; R10-20/21-38



#### 4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. **CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.**

Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un lieu bien aéré. **APPELER UN MEDECIN.**

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

Eau, CO<sub>2</sub>, Mousse, Poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

En cas de décomposition, des vapeurs contenant du CO<sub>x</sub> peuvent être dégagées. Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles (consulter également le paragraphe 8):

Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Précautions au plan de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage (consulter également le paragraphe 13):

Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection.

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.



## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

### Stockage:

#### Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

#### Conditions de stockage :

Stocker hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé

#### Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

### Protection individuelle:

#### Protection respiratoire:

Nécessaire en cas d'une aération insuffisante ou d'une exposition prolongée.

Utiliser une protection respiratoire adéquate.

#### Protection des mains:

Utiliser des gants de protection (P.V.C., neoprene ou caoutchouc).

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité.

#### Protection de la peau:

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau (coton, caoutchouc, PVC).

### Limite d'exposition des substances continues:

#### xylène [4]

VLE 8h: 221 mg/m<sup>3</sup> - 50 ppm    VLE short: 442 mg/m<sup>3</sup> - 100 ppm    TLV TWA: 100 ppm, A4 - 434,19 mg/m<sup>3</sup>, A4    TLV STEL: 150 ppm, A4 - 651,29 mg/m<sup>3</sup>, A4

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur:                      Liquide violet

Odeur:                                      Légère

Point éclair:                              86 °C

Hydrosolubilité:                        Non Miscible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

### Substances à éviter:

Peroxydes Organiques risque de décomposition violente.

### Dangers de décomposition:

Oxyde de Cobalt.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit:

LD50/oral/rat : >2000 mg/kg

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables: 91/156/CEE, 91/689/CEE, 94/62/CE et amendements successifs.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Ce produit n'est pas soumis à la réglementation transport ADR/IMO/IATA.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Classification CEE et information d'étiquetage:



Xn - Nocif

Symboles:

Xn Nocif

R Phrases:

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R68 Possibilité d'effets irréversibles.

S Phrases:

S23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S37 Porter des gants appropriés.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Contient:

Sel de Cobalt



Réglementation nationale:

Directive 67/548/EEC (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses) et ses amendements.

Directive 1999/45/CE (Classification, , emballage et étiquetage des préparations dangereuses) et ses amendements.

Directive 2001/58/CE (Fiches de données de sécurité).

Directive 98/24/CE (Protection de la santé et de la sécurité du travail contre le risque chimique).

Directive 2000/39/CE (Valeurs limites d'exposition occasionnelle).

Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Les réglementations sont sujettes à variation selon les lieux. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que les activités sont en concordance avec les lois nationales, régionales ou locales.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold

ACGIH - Threshold Limit Values - 2004 edition

Textes des phrases R du chapitre 2:

Text of R phrases referred to under heading 3:

R10 Inflammable.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R68 Possibilité d'effets irréversibles.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

La Régulation EC 1907/2006 est applicable.